

Bienheureux Claude de la Colombière

Publié le 14 février 2023
18 minutes

Jésuite, Confesseur de Sainte Marguerite-Marie et propagateur du culte du Sacré-Cœur (1641-1682).

Fête le 15 février.



Mon Souverain Maître m'envoya le P. de La Colombière, me faisant connaître que c'était un de ses plus fidèles serviteurs et de ses plus chers amis.

Ainsi s'exprime sainte Marguerite-Marie. Avec celle qui reproduit cet éloge incomparable, comme sorti de la bouche même du Sauveur, le bienheureux Claude de La Colombière a été, vers la fin du xvii siècle, l'âme et la voix de la dévotion au Sacré Cœur de Jésus, qui féconde toute la terre.

Une famille bénie de Dieu.

Claude Colombier, appelé aussi La Colombière ou de La Colombière, naquit à Saint-Symphorien-d'Ozon, en Dauphiné, le 2 février 1641, de Bertrand Colombier, notaire royal, et de Marguerite Coindat.

Sept enfants étaient venus réjouir ce foyer chrétien. L'aîné, Humbert de La Colombière, plus tard conseiller au Parlement de Grenoble, quoique engagé dans le monde, y vécut plutôt dans les exercices d'un religieux.

Isabeau et René moururent en bas âge. Une fille, Marguerite, fut Visitandine, et édifia durant soixante ans son monastère. Les fils cadets devinrent prêtres : Joseph évangélisa le Canada ; Floris était archidiacre de l'église primatiale de Vienne.

Quant à Claude, après avoir fait profession dans la Compagnie de Jésus, il devait être choisi, par le Sauveur lui-même, comme apôtre de la dévotion à son divin Cœur. Ses parents se faisaient un honneur d'être membres de la Confrérie du « Très haut et très auguste Sacrement de l'Eucharistie ».

Dieu avait ainsi ménagé à cet enfant de bénédiction de grands exemples dans sa vertueuse famille, qu'on appelait couramment dans le pays « la famille des Saints ». A peine eut-il atteint l'âge de recevoir les sacrements, qu'il y fut préparé par son père et sa mère. A cette époque où le jansénisme com-

mençait seulement à produire ses ravages – le *Livre de la fréquente communion*, d'Antoine Arnauld, parut en 1643 – les jeunes chrétiens, dans le diocèse de Vienne, étaient admis à la Communion dès leur neuvième année.

Ce fut dans cette ville, où son père habitait après avoir résigné ses fonctions, que Claude reçut son Dieu pour la première fois.

Etudes. – Entrée dans la Compagnie de Jésus.

Peu après, en 1650, il fut conduit pour faire ses études chez les Jésuites de Lyon, d'abord au petit collège de Notre-Dame de Bon-Secours, placé au flanc de la colline de Fourvière, puis à l'important collège de la Trinité.

« Une complexion assez robuste, un esprit vif et naturellement poli, un jugement solide, fin et pénétrant, une âme noble, des inclinations honnêtes, de l'adresse même et de la grâce à toutes choses », voilà les traits sous lesquels il se révélait dès lors.

Docile à l'appel de Dieu, il entra, à peine âgé de 17 ans, au noviciat de la Compagnie de Jésus, à Avignon, le premier qui eût été établi en France. Il s'y décida, malgré des répugnances qu'il rappelait plus tard en ces termes : « J'avais une horrible aversion de la vie à laquelle je me suis engagé lorsque je me fis religieux. »

Ce fut à Paris, au Collège de Clermont, aujourd'hui lycée Louis-le-Grand, qu'après son premier noviciat Claude de La Colombière fit ses études théologiques. Quelque temps, il fut précepteur des enfants de Colbert, le tout-puissant ministre de Louis XIV. Il succédait dans cet emploi à un de ses confrères, le P. Dominique Bouhours, le spirituel auteur des *Entretiens d'Ariste et Eugène*, et devait veiller sur la conduite des deux jeunes gens ; l'aîné est connu sous le nom de marquis de Seignelay ; le second devint archevêque de Rouen.

Le ministre l'aimait beaucoup et le Jésuite fit, chez lui, connaissance avec Olivier Patru, membre de l'Académie française, qui, de son côté, le tint bientôt en grande estime.

Ordonné prêtre en 1669, Claude revint à Lyon enseigner la rhétorique au collège de la Trinité, qui comptait alors deux mille élèves. En même temps, il dirigeait la Confrérie des Saints-Anges, créée pour les plus jeunes étudiants.

On le demandait comme prédicateur dans les principales églises paroissiales ou conventuelles de la ville. Au collège, la prédication des Dominicales révéla en lui un orateur à part, donnant à sa parole un cachet tout de grâce et d'onction céleste.

Le second noviciat et la « Retraite spirituelle ».

La Compagnie de Jésus n'admet ses membres à prononcer leurs derniers vœux que longtemps après leur entrée en religion. Le P. de La Colombière avait déjà passé quinze ans dans la Compagnie lorsqu'il fit, en 1674, en la maison de Saint-Joseph de Lyon, sa retraite de trente jours, pendant laquelle il s'engagea par un vœu vraiment héroïque à observer toutes les Règles et Constitutions de son Ordre.

Le serviteur de Dieu nous a laissé un monument de sa piété dans le Mémorial intitulé : *La Retraite spirituelle du P. La Colombière*, que les Jésuites se décidèrent à faire imprimer après sa mort.

Je n'ai trouvé en moi, y disait-il, aucune répugnance à m'occuper de l'instruction des enfants et des pauvres. Après tout, l'âme d'un pauvre est aussi chère à Jésus-Christ que celle d'un roi, et il importe peu de qui c'est que l'on remplisse le paradis...

Un apôtre n'est pas appelé à une vie molle ni au repos, il faut suer et se fatiguer, ne pas craindre le chaud ni le froid, ni les jeûnes ni les veilles ; il faut user sa vie et ses forces dans cet emploi ; et s'il arrive de mourir en servant Dieu et le prochain, je ne vois pas que cela doive faire peur à personne.

Tous les emplois, tous les lieux, tous les états où le corps peut se rencontrer, sain, malade, perclus, vif, mort, me sont, par la grâce de Dieu, très indifférents.

L'année suivante (2 février 1675), au trente-quatrième anniversaire de sa naissance, il prononça ses vœux solennels de religion.

Paray-le-Monial. – La confidente et l'apôtre du Sacré-Cœur.

Nommé aussitôt après supérieur de la résidence de la Compagnie de Jésus à Paray-le-Monial, il partit pour ce nouveau poste.

Au monastère de la Visitation de cette petite cité vivait une religieuse prévenue de grâces extraordinaires, sainte Marguerite-Marie, que Notre-Seigneur avait choisie pour en faire la confidente des miséricordieuses tendresses de son Cœur. Et comme elle était en butte à toutes sortes de contradictions et aux plus cruelles angoisses, son divin Maître lui avait dit pour la rassurer : « Sois tranquille, je t'enverrai mon serviteur. » Et à la première exhortation que le P. de La Colombière adressa à la communauté, la Sainte entendit intérieurement cette parole : « Voilà celui que je t'envoie. »

Son nouveau directeur allait devenir son associé dans la mission que daignait lui confier le divin Maître.

Seigneur, disait-elle, à qui vous adressez-vous ? A une si chétive créature, à une si pauvre pécheresse que son indignité serait capable d'empêcher l'accomplissement de votre dessein !

Le Sauveur lui répondit :

Adresse-toi à mon serviteur, le P. La Colombière, et dis-lui de ma part de faire son possible pour établir cette dévotion et donner ce plaisir à mon Cœur.

Sans manquer aucunement au devoir de la prudence, le religieux ne se déroba point à cette sainte et glorieuse mission. Quelques jours après, le 21 juin 1675, le vendredi qui suivait l'octave de la fête du Saint Sacrement, au jour même demandé par Notre-Seigneur, il se consacrait au Cœur de Jésus, dont ses paroles et ses écrits allaient dès lors répandre la connaissance et l'amour.

Après avoir rendu la paix à l'humble Visitandine que tous traitaient de visionnaire, il réforma la paroisse de Paray-le-Monial, arracha les catholiques notables au joug des huguenots et les unit fortement dans une action vigoureuse pour le bien de tous. La Congrégation des hommes fondée par lui en l'honneur de la Sainte Vierge a subsisté jusqu'à la Révolution, et l'hospice de la petite ville se glorifie d'avoir été restauré et agrandi sous son inspiration. Et cependant, en fait, Paray le posséda moins de deux années.

Londres, le « pays des croix ».

Tandis que d'heureux succès couronnaient son zèle, le Seigneur retira de Paray le P. de La Colombière pour l'employer à la conversion des âmes parmi les hérétiques. C'est à la cour même d'Angleterre qu'il était envoyé par ses supérieurs en qualité de prédicateur de Marie-Béatrix de Modène, duchesse d'York, future reine de la Grande-Bretagne.

Arrivé à Londres le 13 octobre 1676 et devenu l'hôte du palais Saint-James, le P. de La Colombière y vécut en vrai religieux, étranger au tumulte et aux magnificences de la cour. Fuyant toute curiosité, même la plus légitime, il ne jeta jamais un coup d'œil sur la magnifique vue de Londres qui se déroulait sous les fenêtres de sa royale habitation, ne visita aucun des monuments, ne parcourut aucune des promenades de la grande cité. Il ne sortait que pour voir les malades ou les personnes à qui il espérait être utile. Il avait pour lit un matelas étendu sur des planches et ne prenait aucune précaution contre le froid le plus rigoureux.

Redoublant ses austérités habituelles, il trouvait dans la fidélité à ses vœux et aux règles de son Institut le secret de n'être pas plus troublé par le tumulte de la cour que s'il eût été dans un désert.

Sa grande tristesse était de vivre en un pays où le Dieu de l'Eucharistie était méconnu et exposé à tous les outrages :

Touché de compassion pour ces aveugles qui ne veulent pas se soumettre à croire ce grand et ineffable mystère, je donnerais volontiers mon sang pour leur persuader cette vérité que je crois et que je professe. Dans ce pays où l'on se fait un point d'honneur de douter de votre présence réelle dans cet auguste Sacrement, je sens beaucoup de consolation à faire, plusieurs fois le jour, des actes de foi touchant la réalité de votre Corps adorable sous les espèces du pain et du vin.

Abondants furent les fruits de son zèle et de ses mortifications : hérétiques ou apostats ramenés à l'Eglise, impies touchés de la grâce, personnes du grand monde arrachées à une vie de plaisirs, vocations religieuses suscitées, missionnaires envoyés dans les colonies anglaises, et surtout introduction dans l'ancienne « île des Saints » de la dévotion au Sacré Cœur. La pieuse duchesse d'York devait être la première à solliciter du Saint-Siège l'institution d'une fête officielle.

Le « complot papiste » de Titus Oates.

La persécution allait enrayer cet apostolat. Le point de départ en est rapporté dans les termes suivants par l'illustre historien anglais Macaulay, un protestant :

Un certain Titus Oates, ecclésiastique de l'Eglise anglicane, sur qui sa vie désordonnée et ses doctrines hétérodoxes avaient attiré la censure de ses supérieurs spirituels, obligé d'abandonner son bénéfice et ayant mené depuis lors une vie vagabonde et honteuse, inventa de toutes pièces un monstrueux roman, plus semblable au songe d'un homme malade qu'à des combinaisons admissibles dans le monde réel.

Ce fut le « complot papiste ». Il s'agissait d'une prétendue conjuration attribuée au pieux Pontife Innocent XI, lequel voulant, disait-on, s'emparer du trône d'Angleterre, avait chargé le P. Oliva, Général des Jésuites, d'organiser une vaste conspiration dans laquelle entraient Louis XIV, le P. de La Chaise, les principaux seigneurs catholiques anglais, le P. Withbread, Provincial des Jésuites. Et cette pseudo-conspiration de grande envergure ne visait à rien de moins qu'à renverser et assassiner le roi Charles II, brûler Londres, et enfin étouffer le protestantisme dans le sang pour établir le règne du catholicisme.

Le duc et la duchesse d'York, la reine elle-même, n'étaient pas à l'abri de tout soupçon de complicité.

Cet amas de fables odieuses trouva dans le Parlement et une partie de la nation une aveugle crédulité, qui aboutit à une sanglante persécution.

Malgré l'absurdité de l'accusation, les preuves démonstratives de l'imposture, les variations des témoins, milord Stafford, d'autres personnes de mérite et quelques Jésuites furent mis à mort, comme convaincus de crime de haute trahison, et l'on donna une pension au scélérat Oates... Sous le règne de Jacques II la mémoire des suppliciés fut réhabilitée, et Oates condamné comme parjure à une prison perpétuelle, à être fustigé par la main du bourreau quatre fois l'année et mis ces jours-là au pilori... (Feller-Pérennès.)

L'imposteur et ses complices envoyèrent à la mort nombre de leurs compatriotes. Métier horrible, mais productif : deux misérables, dont l'un, Oliver Dufiquet, était Dauphinois, songèrent à l'exercer pour remplir leur bourse vide.

Je fus accusé, écrivait le P. de La Colombière, par un jeune homme du Dauphiné que je croyais avoir converti et que j'avais, depuis sa prétendue conversion, entretenu durant l'espace de trois mois. Sa conduite, dont j'avais quelque sujet de me plaindre, l'impuissance où j'étais de lui continuer les mêmes services, m'ayant obligé de l'abandonner, il crut qu'il

s'en vengerait s'il découvrait le commerce que nous avons eu ensemble ; il le fit, et m'imputa en même temps certaines paroles contre le roi et le Parlement... Sur sa déposition, je fus arrêté en ma chambre, à 2 heures après minuit, et ensuite mené en prison, d'où je fus tiré deux jours après pour être examiné et confronté avec mon accusateur, devant douze ou quinze commissaires de la Chambre des seigneurs ; après quoi on me ramena en prison où je fus gardé étroitement durant trois semaines.

Le serviteur de Dieu était accusé d'avoir dit :

1° que le roi était catholique dans l'âme ; 2° que le Parlement ne serait pas toujours le maître ; 3° d'avoir conseillé à un moine apostat de rentrer dans son couvent ; 4° à une femme retournée au protestantisme d'abjurer ses erreurs ; 5° de prendre soin d'un couvent de religieuses cachées dans Londres ; 6° d'avoir fait envoyer des missionnaires à la Virginie et à Terre-Neuve.

Je demande à tout homme raisonnable, écrivait Antoine Arnaud dans son Apologie du clergé de France et des catholiques d'Angleterre, s'il y a rien dans ces six articles qui ait l'ombre de conjuration contre la vie du roi et contre l'Etat !



Arrestation à Londres du bienheureux Claude de la Colombière.

La prison et l'exil.

Devant la Chambre des lords, l'attitude de l'accusé, pleine de calme et de dignité, frappa d'admiration toute l'assistance.

Inutile de dire qu'on ne put rien tirer de lui sur une conspiration imaginaire. Quelques seigneurs le traitèrent assez civilement, et on n'alléguait que les conversions auxquelles il avait travaillé. Mais reconnaître innocent un prêtre romain, un Jésuite, eût été étaler au grand jour la scélératesse et l'infamie des dénonciateurs.

Après son interrogatoire, le Père fut donc enfermé dans l'affreuse prison de King's Bench, où le typhus faisait chaque année plus de victimes que le gibet.

Enfin fut rendue la sentence portée par les lords spirituels et temporels : « le sieur La Colombière était banni à jamais du royaume et de tous les domaines de Sa Majesté ».

Un officier du roi eut ordre de le conduire jusqu'au vaisseau qui devait le ramener en France.

Mais les souffrances endurées pendant sa captivité avaient gravement atteint sa santé ; des crachements de sang survinrent, et il fallut demander à la Cour d'Angleterre un sursis. On lui accorda dix jours pendant lesquels on le laissa prisonnier sur parole.

Son cœur gémissait de n'avoir point le sort de quelques-uns de ses confrères qui devaient être immolés pour le Christ dans cette persécution. Il lui fallut, l'âme navrée, partir loin d'une Eglise désolée, ruinée pour longtemps, quitter cette ville de Londres qu'il avait si bien nommée le « pays des croix ».

Mort dans le divin Cœur.

Revenu en France au commencement de 1679, le saint religieux passa à Paray quelques jours qui lui suffirent pour faire beaucoup de bien et consoler encore sainte Marguerite-Marie. A Lyon, où il dut soigner sa santé presque complètement délabrée, il fut chargé de la direction spirituelle des jeunes scolastiques de la Compagnie de Jésus. C'étaient, entre autres, les futurs PP. de Foresta, de Ruolz, de Dortans, de Raoussset, de Boyer, de Colonia, de Grimaldi, et celui qui devait être à Rome le champion de la dévotion au Sacré-Cœur, le P. de Galliffet. Ce qui lui restait de vie était pour la gloire de ce divin Cœur.

Il écrivait à sa sœur, Visitandine à Condrieu :

Je vous conseille de communier le lendemain de l'octave du Saint Sacrement pour réparer les irrévérences qui auront été commises contre Jésus-Christ... Cette pratique m'a été conseillée par une personne d'une sainteté extraordinaire. Tâchez de porter doucement vos amies à la même chose. J'espère que plusieurs communautés commenceront cette année à faire cette dévotion pour continuer toujours ensuite...

Une délicate attention de la Providence le ramena de nouveau à Paray au cours de l'automne de 1681 ; et c'est dans la cité des apparitions que l'apôtre du Sacré Cœur devait mourir.

En effet, sur l'avis des médecins, le P. de La Colombière y fut envoyé avec l'espoir que sa santé s'y rétablirait. Comme ses forces déclinaient de plus en plus, il allait en repartir pour se rendre à Vienne avec son frère, l'archidiacre, lorsque sainte Marguerite-Marie lui fit savoir par ces mots les intentions divines : « Il veut le sacrifice de votre vie ici. »

Quelques jours après, le soir du 15 février 1682, à l'âge de 41 ans, Claude de La Colombière expirait doucement dans le Cœur de son Maître divin, goûtant à cette heure suprême la vérité de ces paroles écrites au journal de sa *Retraite spirituelle* : « Il n'y a que ceux qui ont été à Dieu sans réserve qui doivent s'attendre à mourir avec douceur. »

Hommages. – La béatification.

Il est proclamé saint par tout le peuple, disaient au lendemain de sa mort les Contemporaines de Marguerite-Marie, bien qu'il ne puisse pas encore être canonisé, mais on espère qu'avec le temps il le sera.

La Sainte elle-même, chacune des huit années pendant lesquelles elle lui survécut, célébrait, dans sa dévotion privée, la fête de l'apôtre du Sacré Cœur, « plus puissant que jamais, disait-elle, pour nous secourir ». Le docteur en théologie Vuillielmot, curé de La Guillotière-lès-Lyon, chargé de réviser les écrits du défunt, disait en 1687 : « Il n'a pas manqué au martyr si le martyr lui a manqué. »

Dans son ouvrage célèbre sur la béatification des serviteurs de Dieu, l'illustre Pape Benoît XIV fait

cette déclaration : « Le nom de Claude La Colombière, de la Compagnie de Jésus, est célèbre parmi les prédicateurs de l'Évangile. »

Les restes vénérés du héraut du Sacré Cœur demeurèrent à Paray-le-Monial, dans la maison qui porte son nom, et de nombreux pèlerins y sont venus implorer près de son tombeau des grâces spirituelles et temporelles par son intercession.

La commission d'introduction de sa cause fut signée par Léon XIII le 3 janvier 1880 ; le procès sur les vertus se termina le 11 août 1901, le procès sur les miracles le 8 mai 1929, le procès *de tuto* le 7 juin suivant. La cérémonie de béatification eut lieu sous le pontificat de Pie XI, le 16 juin de la même année.

Emm. Varnoux.

Sources consultées. - *Sermons, retraite spirituelle et lettres du P. La Colombière*. - Antoine Arnaud, *Apologie pour les catholiques* (1682). - Lingard, *Histoire d'Angleterre*. - *Histoire du P. La Colombière*, par les PP. Seguin (1876), Charrier (1894), Perroy (1923), etc. - *Dictionnaire de biographie chrétienne et antichrétienne* (Feller), publié par François Pérennes, t. III (Paris, 1851). - (V. S. B. P., n 1111 et 1148.)